

TERRITOIRES RUANDA-URUNDI.
RESIDENCE DU RUANDA.

286 / Agui

NO: 1095/AGRI./6

Kigali, le 18 juin 1925

MESSIEURS LES DELEGUES,

RUHENERI



23810

J'ai l'honneur de vous faire savoir que le Comptable des Matieres à Kigali expediera incessamment à chacun de vous 15 houes de fabrication europeenne - destinees à la vente aux indigenes.

Le prix de revient rendu Kigali est de fress: 7,29 - piece. - Les envois de repartition se faisant sans frais - ces objets pourront etre cedes au meme prix dans les differents postes.

Je vous prie de bien vouloir m'informer - des que possible - si des houes ~~de ce~~ modele sont prisées par les indigenes - et si leur prix ne vous semble pas trop eleve.

Il est a noter que l'extension des cultures au Ruanda entraîne une augmentation constante des besoins en outillage agricole.

L'industrie indigene du fer ne peut plus suffire aussi aisement qu'auparavant aux demandes pressantes des agriculteurs - malgré les importantes importations de l'Uanya-Bungu et de l'Uganda. - Cette faiblesse de la production est une des causes de la majoration constante du prix des houes - prix qui actuellement depasse indiscutablement la valeur intrinseeque de cet outillage - dont la duree d'utilisation excède rarement une année.

Des lors - il nous a paru interessant de tenter un essai d'introduction d'un outil de fabrication plus resistante - compensant ainsi amplement - par cette qualite - son cout plus eleve.

Il est a signaler que les Reverends Peres Blances d'Afrique ont importé dernièrement des houes d'origine algerienne - qu'ils parvinrent a ceder facilement aux Banyaruanda - malgré que le prix de revient atteignit 12 fress. piece.

Pour le Resident du Ruanda, en route

L'Adjoint au Resident

Messieurs les Delegues: KIGALI
NYANZA
SHANGUGU
RUHENERI
GATSBIBU
RUKIRA.

S. M. C. /